

Mise à disposition de matériel informatique

Le matériel demeure la propriété de votre collectivité et n'est dédié qu'à vous seul.

Il ne doit être utilisé qu'à des fins **professionnelles**.

Vous êtes responsable de l'utilisation faite et tenu de le maintenir dans un parfait état de fonctionnement.

Dans le cas où vous rencontriez des difficultés, vous devez **avertir votre hiérarchie**.

Ce matériel doit être restitué le jour de votre départ au plus tard.

Prêt de matériel

Je soussigné,

reconnait avoir reçu à titre de prêt, suivant les conditions ci-dessus le matériel désigné ci-dessous :

Type	Marque	Modèle	N° de série (ou IMEI)

Date de livraison du matériel :

Signature de l'emprunteur :

Nom et signature de l'agent DSIN :

Retour de matériel

Date de retour du matériel :

Commentaire :

Signature de l'emprunteur :

Nom et signature du responsable hiérarchique ou de l'agent DSIN :